AVRIL | MAI | JUIN 2024

Vivre à La Salvetat

NUMÉRO 40

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA SALVETAT SAINT-GILLES

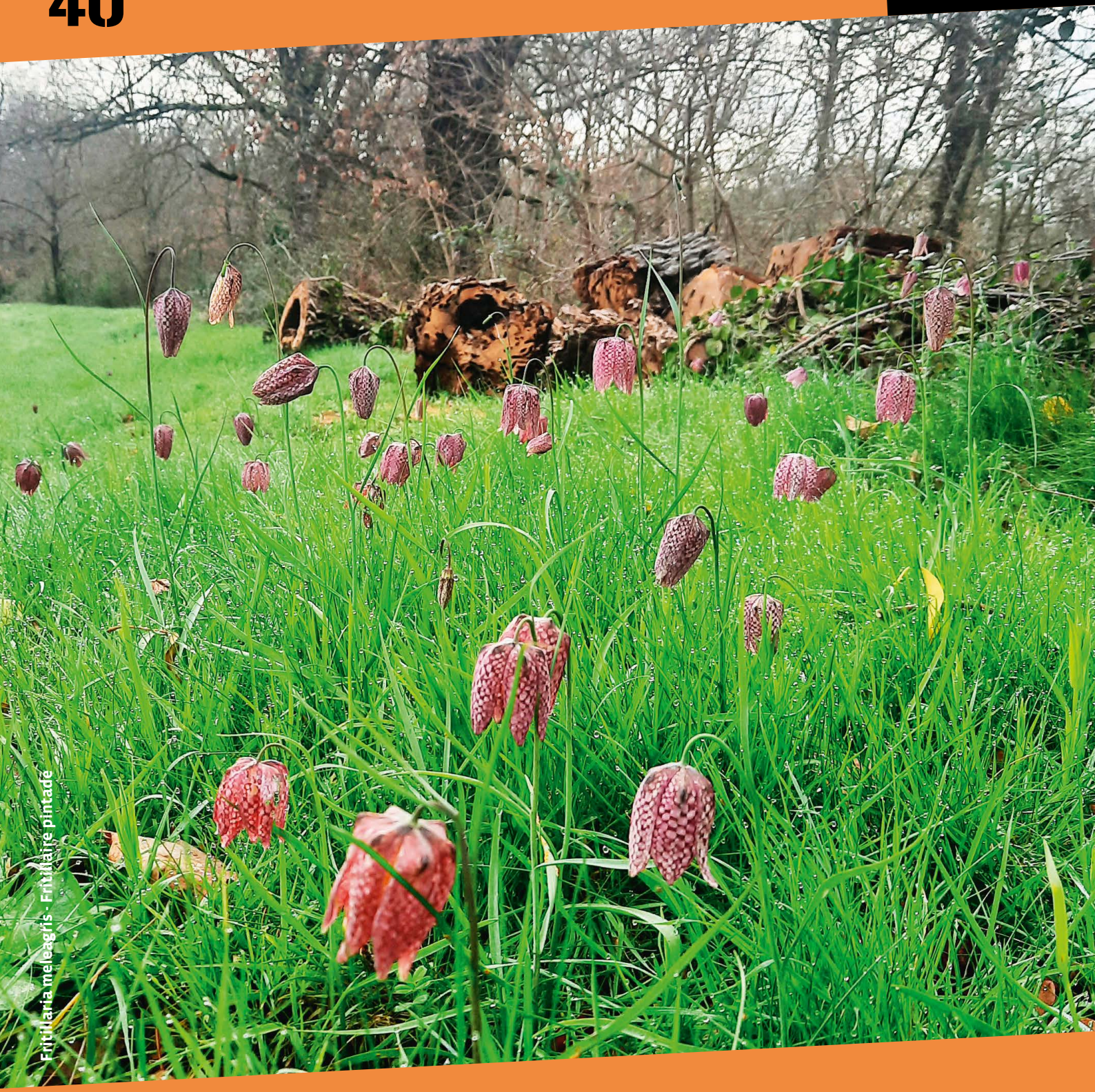

Fritillaria meleagris - Fritillaire pintade

À vos agendas P. 10

Projet cœur de ville P. 17

Mobilités durables P. 18

Agenda 2024

Sous toutes réserves.

AVRIL

Samedi 20 et Dimanche 21
TOURNOI DE PRINTEMPS
Salle Boris Vian, 9h à 18h
Proposé par Ork N'Azes

Vendredi 26
SOIRÉE COUNTRY
Espace Boris Vian, 21h
Proposée par la MJC Caméléon

Samedi 27
SOIRÉE HAND
Salle Boris Vian, 19h
Proposée par le Hand Club La Salvetat

BRADERIE DE PRINTEMPS
Salle Annexe Boris Vian
Proposée par le Secours Populaire

Dimanche 28
THÉ DANSANT
Salle Boris Vian, 14h30
Proposé par le Club de l'Amitié

MAI

Mercredi 8
COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
Parvis de la Mairie, 11h15
Proposée par la Municipalité

Dimanche 12
THÉ DANSANT
Salle Boris Vian, 14h30
Proposé par le Club de l'Amitié

Samedi 18
LA SALVETAT EN SCÈNE : CULTURES URBAINES ET FORUM JEUNESSE
Salle Boris Vian, 15h
Proposés par la Municipalité

Dimanche 19
VIDE GRENIER
Espace Boris Vian, 9h
Proposé par le Secours Populaire

Samedi 25
FÊTE DU JEU
Salle Boris Vian
Proposée par la Ludothèque

Lundi 27
COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE
Parvis de la Mairie, 11h15
Proposée par la Municipalité et l'ANACR

Vendredi 31 au Mardi 4 juin
EXPOSITION DE PEINTURE
Espace Boris Vian
Proposée par Traits et Couleurs

JUIN

Samedi 1er
LA SALVETAT EN SCÈNE : CINÉMA PLEIN AIR
Stade Jean GIRALDOU, 21h30
Proposé par la Municipalité

Vendredi 7 au Dimanche 9
FESTIVAL DE THÉÂTRE
Salle Boris Vian
Proposé par l'AJT – Atelier Jeunes Théâtre

Dimanche 9
ÉLECTIONS EUROPÉENNES
Un seul tour

Samedi 15
GALA DE DANSE
Espace Boris Vian, 21h00
Proposé par Salvetat Danse

Dimanche 16
THÉ DANSANT
Salle Boris Vian, 14h30
Proposé par le Club de l'Amitié

Vendredi 21
FÊTE DE LA MUSIQUE
Parc du Château, 19h30
Proposée par la Municipalité

Samedi 22 et Dimanche 23
FESTIVAL DE THÉÂTRE MUSICAL
Espace Boris Vian
Samedi à 20h, Dimanche à 15h30
Proposé par l'École Muzic'All

Samedi 29
THÉATRE
« Un simple froncement de sourcil »
Salle Boris Vian, 21h
Proposé par La Compagnie de l'Olive

Dimanche 30
FÊTE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
Salle Boris Vian, 16h30
Proposé par l'École de Musique

DU 22 JUIN AU 20 SEPT.

Chaque Vendredi et Samedi
LA GUINGUETTE DU CHÂTEAU
Parc du Château, à partir de 19h30
Proposée par l'association La Guinguette du Château et la Municipalité

JUILLET

Vendredi 12 et Samedi 13
MARCHÉ DES CRÉATEURS
Parc du Château
Proposé par la Municipalité

Dimanche 14
COMMÉMORATION DU 14 JUILLET 1789
Parvis de la Mairie, 11h15
Proposée par la Municipalité

AOÛT

Vendredi 23 au Dimanche 25
FÊTE LOCALE
Espace Boris Vian,
Proposée par la Municipalité

Nouvelles activités

PAYSAGISTE
GARDEN'S DESIGN
06 66 42 40 41
gardensdesign31@gmail.com
https://gratuit-4385602.webador.fr/

VENTE VÊTEMENTS SECONDE MAIN
LE SALON DE JENNY
06 98 84 75 53
lesalondejenny@outlook.com
Facebook : le salon de Jenny

ARCHITECTE
CONTOURS ARCHITECTURE
06 16 69 50 30
pauline.groc@gmail.com
https://www.instagram.com/contours_architecture/

ERRATUM
COACHING (ÉDUCATRICE SPORTIVE)
LA BOUSSOLE
Dalila HALLAF
06 14 10 33 61
hallafdalila@gmail.com

CITATION À RETENIR

Être un homme, c'est bien. Mais il y a encore mieux : être humain.
Jules Romains

Par sécurité, je doute de tout.
Descartes

Retrouvez tous les événements
de notre Commune sur la page facebook
facebook.com/lasalvetat31

Sommaire

VIE MUNICIPALE

4 | Retour sur article de la Dépêche du Midi
4 | Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux
7 | Conseil Municipal des Jeunes
8 | Élections européennes

VIE LOCALE / CADRE DE VIE

8 | Inscriptions scolaires
9 | Service enfance LE&C GS
9 | Floraissance
10 | Événements mai et juin 2024
11 | La Guinguette du château
11 | Urgence 114
12 | La Maison des Habitants
Parenthèse bien-être
Les bénévoles à l'honneur !
Samedi en famille
13 | École de Musique
13 | Numéros surtaxés et abonnements internet

TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

14 | Travaux aux écoles
15 | Travaux d'aménagement et d'éclairage public
16 | Château de La Salvetat Saint-Gilles
17 | Projet cœur de ville
18 | Mobilités durables au cœur de l'interco !
18 | Hôtel à insectes
18 | Opération « Plantation » au bois de La Bourdasse

SORTIR & BOUGER

19 | Le Club de l'Amitié Salvetain
19 | Secours Populaire Français
20 | Association Traits & Couleurs
20 | Comité Alexis Danan
20 | Le printemps avec MC²
21 | Association P.E.LU.CHE
21 | La Compagnie de l'olive
22 | Comité des festivités
23 | Muzic'All
23 | MJC Le Caméléon
24 | Cyclo Salvetain
24 | Gym Arts Martiaux Salvetain
25 | Association d'aéromodélisme
25 | Tennis Club de la Savetat St-Gilles
26 | Ouest toulousain basket
26 | Voyageurs Salvetains
26 | Église Saint Gilles

TRIBUNE LIBRE

27 | Expression libre

Directeur de publication :
M. François ARDERIU

Comité de rédaction :
Elsa FERREIRA,
Marie-France SALAS
et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Franck COURADETTE, Monique GAMBLIN, Alain LUMEAU, Léa DRAGNE, Monique FALIERES.

Crédits photos : Mairie de La Salvetat Saint-Gilles, Getty images. Gaël Grimal, Patrice Sordo.

Création/Impression :
MICROSOPHIA.

Parution :
Mars 2024.

Editorial

Chers concitoyens,

À l'heure du Débat d'Orientation Budgétaire, qui se déroule, comme tous les ans, quelques semaines avant le vote du Budget, il est temps de faire le premier bilan sur la situation financière de l'année écoulée.

En effet, il y a tout juste un an, dans ces mêmes colonnes, nous vous faisions part des perturbations économiques liées au contexte inflationniste, et à la hausse sans précédent des matières premières et de l'énergie. Cette situation inédite nous avait contraints à devoir relever le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et à renforcer la rigueur de notre gestion pour pouvoir inverser la tendance déficitaire que nous avions vécue sur l'année 2022.

Et nous pouvons aujourd'hui affirmer que les résultats sont encourageants, comme l'attestent les faits marquants suivants, sur l'exercice 2023 écoulé :

- Une épargne brute redevenue positive à + 468 K€, en fonctionnement, permettant de redégager des capacités d'investissement.
- + 476 K€ pour les excédents de fonctionnement et d'investissement cumulés.
- Un niveau d'investissement soutenu, malgré la crise, avec 1,5 M€ de dépenses consacrées en 2023 aux équipements de notre commune.
- Un encours de la dette par habitant qui passe de 568 € en 2022 à 515 € pour 2023, sachant que la moyenne des communes identiques à La Salvetat se situe à 780 €/habitant.
- Une capacité de désendettement de 9,57 ans, en dessous des seuils d'alerte.

Notre travail au quotidien, pour, d'une part, réduire les dépenses courantes et, d'autre part, offrir de nouveaux services et équipements aux Salvetains, porte ses fruits. Cette situation budgétaire se traduira directement, lors de l'adoption du Budget 2024, par une non-augmentation des taux de fiscalité locale.

Mais, malgré ces résultats positifs, nous savons que le contexte économique national va continuer à peser sur nos capacités, qu'il s'agisse de baisses de dotations, de nouveaux transferts de compétences sans contrepartie financière, ou d'une poursuite des prix exorbitants sur le marché de l'énergie. À titre d'exemple, sur le seul poste des factures d'électricité nécessaire au bon fonctionnement de nos bâtiments publics, si en 2021 nous payions environ 200 000 € par an, en 2022, 2023 et en prévision pour 2024, le nouveau montant est d'environ 800 000 €. Ces 600 000 € supplémentaires amputent directement notre budget communal, réduisant d'autant nos capacités d'investissement.

Il est donc nécessaire de poursuivre notre chemin vertueux dans ce contexte difficile. Et, s'il n'est pas prévu de réduire les budgets des services essentiels tels que la petite enfance, l'enfance, les écoles ou la jeunesse, d'autres postes, comme l'organisation des évènements culturels, vont devoir être repensés pour continuer d'offrir ces services – tout aussi essentiels – avec des possibilités financières revues à la baisse. À ce titre, nous pouvons déjà vous annoncer que l'édition 2024 du festival « La Salvetat en Scène », qui se déroule habituellement début juillet, n'aura pas lieu cette année, dans le but de vous proposer une formule améliorée en 2025.

Mais, comme rigueur ne veut pas dire absence de créativité, nous avons le plaisir de vous inviter à la première édition de la foire aux plantes **« Floraissance »** qui se déroulera le weekend des **4 et 5 mai** dans le parc du Château. Vous pourrez y retrouver de nombreux pépiniéristes, horticulteurs et producteurs locaux qui vous présenteront leurs produits destinés aussi bien aux jardiniers qu'aux plus gourmands. En complément, des ateliers ludiques seront proposés le samedi par les associations et partenaires locaux pour vous donner toutes les astuces pour jardiner durable ou se perfectionner en compostage et en semis. Nous vous y attendons nombreux.

Cette période de l'année est aussi l'occasion de rappeler le rendez-vous électoral du 9 juin prochain, où nous invitons chacun d'entre vous à exercer son devoir de Citoyen lors des élections européennes.

Nous vous souhaitons un beau printemps ensoleillé et vous donnons rendez-vous avant la période estivale pour la parution du prochain bulletin municipal.

Votre Maire
François ARDERIU

Retour sur l'article paru dans la presse

Pour donner suite à la publication dans « La Dépêche du Midi » du jeudi 4 janvier 2024 d'un article relatant des problèmes d'insécurité dans le quartier de l'Apouticayre, nous souhaitons revenir et commenter les informations qui ont été communiquées.

En effet, cet article titré : « *Une partie du village est tombée entre les mains des trafiquants… Des habitants d'une petite commune appellent à l'aide* » a suscité beaucoup d'émoi et d'appréhension auprès des Salvetains, et en particulier chez les riverains de ce quartier.

Il est vrai que, sur la période de mi 2021 à fin 2022, des actes récurrents d'incivilités, voire de violences, étaient constatés autour de la place centrale de l'Apouticayre. Ces faits et gestes étaient le plus souvent attribués au même groupe de jeunes mineurs, résidents du quartier.

Dès que la situation a été connue, et tout au long de cette période de tensions, des actions ont été entreprises par la municipalité, en concertation avec la brigade de Gendarmerie Nationale de Plaisance du Touch qui faisait déjà des interventions régulières, par ailleurs.

Parmi ces actions, nous pouvons citer : la mise en place d'une équipe de sécurité nocturne, le renforcement de l'éclairage public, le déploiement des équipes d'animation jeunesse à des fins de préventions, une réunion publique, de nombreux rendez-vous avec les riverains, l'installation d'une caméra de vidéoprotection, l'instauration d'un couvre-feu en août 2022, un renforcement des effectifs de la Police Municipale…

Chacune de ces actions a certes été plus ou moins efficace, mais toujours est-il que toutes ces tentatives ont permis de retrouver le calme dans ce quartier de l'Apouticayre. Et ce retour à la normale, constaté dès les premiers jours de 2023, perdure à ce jour.

C'est dans ces conditions que le récent article de « La Dépêche du Midi », en republiant des faits survenus des années plus tôt, et en les illustrant, sur son site Internet, par un diaporama de 30 secondes qui compile les incivilités de l'époque, étalées sur une période de 18 mois, a laissé penser à de nombreux Salvetains que des événements graves étaient survenus durant les fêtes de fin d'année 2023.

Nous souhaitons donc vous rassurer et vous confirmer qu'il n'en est rien et qu'aucun fait majeur n'a été récemment relevé dans ce secteur de la commune.

Nous ne pouvons, dans ces conditions, que déplorer l'attitude des conseillers municipaux d'opposition qui auraient pu avoir la loyauté de démentir l'information plutôt que de la confirmer, et pour certains d'entre eux, de la relayer sur les réseaux sociaux.

Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux

CM DU 6 DÉCEMBRE 2023

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

DÉCISION N° 62-2023 DU 15 NOVEMBRE 2023 :
Avenant n°6 au Marché n°2019-PS-004 concernant l'organisation, la gestion et l'animation de l'Action jeunes, jeunes adultes, de l'École de musique et de l'Atelier d'arts plastiques – LOISIRS ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ GRAND SUD

L'avenant n°6 a pour objet de réajuster la participation de la collectivité et de diminuer sa participation pour la période du 01/09/2022 au 31/12/2023.

- Avenant N°3 : - 482,75 €
- Avenant N°4 : - 8 422,38 €
- Avenant N°5 : + 67 389,71 €
- Avenant N°6 : - 5 975,07 €

Montant initial du marché : 202 015,63 € HT

Nouveau montant du marché, pour la période du 01/09/2022 au 31/12/2023 : **254 525,14 € HT**

Les dépenses sont prévues au budget 2023, à l'article 6042.

DÉCISION N° 63-2023 ET N° 64-2023 DU 15 NOVEMBRE 2023 :
Avenant n°8 et Avenant n°9 au Marché n°2021-PS-007 de gestion et animation des ALAE, de l'ALSH, de la Ludothèque et du CLAS – LOISIRS ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ GRAND SUD

L'avenant n°8 a pour objet l'accompagnement d'élèves, lors d'un trajet à pied de l'ALAE Petits Lutins vers le bus scolaire, ainsi qu'un animateur sur le temps méridien à l'école des Petits Lutins, afin d'assurer la surveillance des repas, pour la période du 03/01/2024 au 02/01/2025.

L'avenant n°9 a pour objet de réajuster la participation de la collectivité et de diminuer sa participation pour la période du 03/01/2023 au 02/01/2024.

Montant initial du marché (935 769,59 € + Variante bus scolaire 7 899,23 €) : **943 668,82 € H.T.**

PÉRIODE 03/01/2022 AU 02/01/2023

- Avenant N°1 : 39 229,10 €
- Avenant N°2 : 6 131,25 €
- Avenant N°6 : - 18 788,11 €

PÉRIODE 03/01/2023 AU 02/01/2024

- Avenant N°4 : 10 332,11 €

• Avenant N°5 : 38 878,12 €
• **Avenant N°9 : - 27 755,36 €**

PÉRIODE 03/01/2024 AU 02/01/2025

• **Avenant N°8 : 11 433,01 €**

Les dépenses sont prévues au budget 2023, à l'article 6042.

2. SIGNATURE DU CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE ENTRE LA COMMUNE, LE GRAND OUEST TOULOUSAIN ET L'ÉTAT

La commune de La Salvetat Saint-Gilles est soumise aux obligations SRU depuis 2002.

Avec 12 % de logements sociaux au sein de ses résidences principales pour un objectif de 20 %, la dynamique de rattrapage sur la commune reste à poursuivre.

La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique dite « 3DS » est venue adapter le dispositif de l'article 55 de la loi SRU, en pérennisant un mécanisme de rattrapage soutenable pour les communes encore déficitaires en logements sociaux, tout en favorisant une adaptabilité aux territoires.

C'est dans ce cadre, et compte tenu des difficultés qu'elle rencontre pour réaliser du logement social, que la commune de La Salvetat Saint-Gilles, l'Etat et l'EPCI ont, conformément à l'article 69 de la Loi 3DS, conjointement œuvré en vue de conclure un contrat de mixité sociale tripartite pour la période 2023-2025.

Conformément à l'article L. 302-8-1 du code de la construction et de l'habitation, ce contrat de mixité sociale constitue un cadre d'engagement de moyens devant permettre à la commune de La Salvetat Saint-Gilles d'atteindre ses objectifs de rattrapage pour la période triennale 2023-2025.

Il se veut à la fois un document permettant de comprendre les principales dynamiques du logement social sur le territoire, d'évaluer l'impact des moyens déjà mobilisés et d'identifier ceux pouvant être actionnés à court et moyen terme.

Dans sa mise en œuvre, le contrat de mixité sociale sera également un lieu d'échanges continus entre les différents partenaires tout au long de la période triennale 2023-2025 en vue d'atteindre l'objectif global de production fixé à 94 logements locatifs sociaux sur la période triennale du contrat, ce qui représente 33% du nombre de logements manquant pour atteindre l'objectif légal.

Adopté à l'unanimité

3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE L'ÉTAT (SUBVENTION) : INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

L'opération consiste à soutenir financièrement la pose de 10 caméras de vidéosurveillance afin de sécuriser les lieux et leurs abords de l'espace Boris Vian et de la salle de danse.

La commune sollicite une aide financière auprès de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) à hauteur de 50% d'un montant total de **9 211 €.**

Les dépenses seront inscrites au budget 2024.

Adopté à l'unanimité

4. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'ÉQUILIBRE ATTRIBUÉE À LA CRÈCHE ASSOCIATIVE LA MICRO-CHOUETTE

À la suite de frais exceptionnels qui ne permettent pas d'être à l'équilibre comptable, la crèche associative La Microchouette sollicite la mairie pour une subvention exceptionnelle.

Depuis son ouverture, la crèche a accueilli plus de 70 familles, la localisation est stratégique et loin des autres crèches. L'établissement peut recevoir 11 enfants simultanément.

Il est proposé au conseil municipal de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 8 500,00 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2023 à l'article 6748.

Adopté à l'unanimité

5. OUVERTURE ANTICIPÉE « CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS » AVANT LE VOTE DU BUDGET 2024

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ». Le montant des crédits qui peuvent être engagés sur le fondement de cet article s'apprécie au niveau des chapitres ou des articles (en fonction du choix initial du vote du budget par l'assemblée délibérante) du budget N-1. À l'exception des crédits afférents au remboursement de la dette, les dépenses à prendre en compte sont les dépenses réelles de la section d'investissement votées au budget N-1, c'est-à-dire non seulement les dépenses inscrites aux budgets primitifs (BP) et aux budgets supplémentaires, mais également celles inscrites dans les décisions modificatives. En revanche, les crédits inscrits en restes à réaliser (RAR) ne doivent pas être retenus pour déterminer le ¼ des ressources susceptibles de pouvoir être engagé, mandaté et liquidé par l'exécutif avant le vote du budget.

La délibération prise par l'assemblée délibérante portant ouverture de crédits par anticipation au vote du budget N doit préciser le montant et l'affectation des dépenses autorisées, ventilées par chapitre et articles budgétaires d'exécution.

Les dépenses ainsi autorisées dans l'attente du vote du budget engagent la collectivité locale dans la mesure où ces dépenses devront être reprises *a minima* au budget de l'exercice concerné.

Il appartient donc à l'organe délibérant, seul compétent pour adopter le budget primitif, de fixer avec précision le montant et la nature des dépenses d'investissement qui peuvent être engagées avant l'adoption définitive du budget.

Chapitre	BP 2023	1/4 pour exécution avant vote du budget 2024
20	19 610,78 €	4 902,70 €
204	225 000,00 €	56 250,00 €
21	1 537 383,42 €	384 347,11 €
23	846 661,05 €	211 665,26 €
	2 628 655,25 €	**657 165,07 €**

Pour : 27, Contre : 1

... /... ▶

6. SUBVENTION CCAS : VERSEMENT ANTICIPÉ AVANT LE VOTE DU BUDGET 2024

M. le Maire expose qu'afin de permettre au Centre Communal d'Actions Sociales d'honorer leurs engagements, notamment le paiement de salaires et dans l'attente du vote du budget 2024, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une avance représentant un quart du montant prévisionnel de la subvention 2024.

Organisme	Subvention 2024	Avance 2024
CCAS	180 000.00 €	45 000.00 €

Le versement de l'avance n'engage pas le budget de la ville quant au montant définitif de la subvention 2024.

Adopté à l'unanimité1

7. CONVENTION DE PORTAGE ENTRE LA COMMUNE ET L'EPFL DU GRAND TOULOUSE POUR UN BIEN IMMOBILIER SITUÉ 5 AVENUE DES PYRÉNÉES, CADASTRÉ AM145 ET 146

La commune a engagé un concours d'idées sur l'aménagement de son centre-ville. Cette action répond à un besoin de la commune de structuration de son centre, qui s'est développé jusqu'à ce jour autour d'un croisement routier sans véritablement offrir aux habitants un espace central de type « place de village ».

Dans ce cadre, la commune, par courrier du 17 juillet 2023, a sollicité l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) du Grand Toulouse pour que ce dernier acquière à l'amiable et porte le bien immobilier cadastré AM n°145 et 146 d'une superficie de 71 m², constitué d'une maison à usage d'habitation occupée par le vendeur.

Un accord amiable étant intervenu avec le vendeur pour l'acquisition de cet ensemble immobilier pour un bien libre de toute occupation, pour un montant de 220 000 €.

Il est également proposé un différé de jouissance gracieux de 3 mois maximum à compter de la signature de l'acte, avec mise en place d'un séquestre, afin de lui permettre de retrouver un logement.

Il convient de signer la convention définissant les conditions de portage, par l'EPFL, de ce bien immobilier.

LES PRINCIPALES DISPOSITIONS CONCERNENT :

- la durée du portage de 10 ans,
- le champ d'intervention : habitat / renouvellement urbain,
- les frais de gestion qui s'établissent, annuellement, à ce jour à 0,48 % du prix d'acquisition du bien,
- les frais financiers bonifiés qui s'établissent, annuellement, à la date de signature du protocole de 0,00 % du montant de l'acquisition, taux connu à la date du paiement de l'indemnité, susceptible d'évoluer au cours de la durée de portage, en fonction de l'actualisation du taux du prêt Gaïa de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- les conditions financières de rachat.

Pour : 27, Ne participe pas : 1

CM DU 20 DÉCEMBRE 2023

1. DÉCISION MUNICIPALE

DÉCISION N° 70-2023 DU 13 DÉCEMBRE 2023 :

Modification d'une demande d'aide financière auprès de la Région (subvention) – Cœur de ville

La commune modifie l'aide financière qu'elle sollicite à la Région destinée à la réalisation de l'étude urbaine de faisabilité et pré-opérationnelle pour la revitalisation du cœur de ville.

Le montant de la subvention demandé à la Région était de 15 000 €, pour un coût total de 50 000 €.

Le nouveau montant de la subvention demandé à la Région s'élève à 24 950 € pour un coût total de 49 850 €.

Les dépenses seront inscrites au budget 2024.

2. ENGAGEMENT DE LA DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS PUBLICS DE LA RÉGION TOULOUSAINE (SITPRT) AVEC TRANSFERT DU PERSONNEL

Par délibération 2023-10-05 en date du 16 octobre 2023, le SITPRT s'est prononcé sur l'engagement de la dissolution du SITPRT avec transfert du personnel.

Il appartient donc à l'ensemble des communes membres du SITPRT de se prononcer sur l'engagement de dissolution du SITPRT avec transfert de personnel.

Monsieur le Maire rappelle aussi que dans le cadre de la loi LOM (loi d'orientation des mobilités) les communautés de communes sont autorisées à prendre la compétence mobilité pour la transférer à un syndicat mixte des transports.

Les communautés de communes du Grand Ouest Toulousain et Coteaux Bellevue ont délibéré en juin 2023 pour prendre la compétence Mobilité (que leur a transféré la Région par délibération) et donc la transférer au SMTC de l'agglomération toulousaine.

Ce transfert de compétence effectif au 1 er janvier 2024 entraîne la dissolution du SITPRT.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5212-33, L.5211- 25-1 et L.5211-26,

VU les statuts du SITPRT,

Considérant qu'un syndicat peut être dissout par le consentement des organes délibérants de ses communes membres,

Considérant qu'à compter du 1er janvier 2024 la région transfère aux CC GOT et Coteaux Bellevue la compétence mobilité ; qu'en application de l'article L. 1231-1 du code des transports ces deux intercommunalités vont adhérer au SMTC, délibérations des communautés de communes respectivement du 16 juin 2023 et du 28 juin 2023 ; que par conséquent le SITPRT ne peut être maintenu du fait de la seule adhésion d'une seule commune Lapeyrouse Fossat,

Considérant qu'en application de l'article. L 5211.26 du CGCT, la dissolution se fera en deux temps un premier arrêté préfectoral mettra fin aux compétences du syndicat au 31/12/2023 et, dans un deuxième temps la dissolution sera prononcée par le préfet dans un délai de 6 mois, soit au plus tard le 30/06/2024, après la répartition entre les membres de l'ensemble de l'actif et du passif au vu du dernier compte administratif du syndicat dissous voté par

l'organe délibérant ; le syndicat conservant sa personnalité morale pour les seuls besoins de sa dissolution.

Dans cette période de 6 mois le comité syndical du SITPRT devra voter un budget de liquidation et approuver le compte administratif et se prononcer sur les conditions de répartition de l'actif et du passif entre les communes membres.

Les communes membres devront se prononcer de manière concordante avec la délibération du comité syndical concernant les conditions de liquidation.

Considérant que le personnel attaché au syndicat (un attaché administratif) sera transféré de plein droit à la commune de Plaisance du Touch,

Adopté à l'unanimité

Conseil Municipal des Jeunes

Ce début d'année 2024 a marqué le renouveau du conseil municipal des jeunes (CMJ) sur notre commune de La Salvetat Saint-Gilles.

Le dispositif leur a été présenté en classe, puis les différents candidats ont ensuite postulé, et une campagne électorale, par affichage des professions de foi, a eu lieu dans nos écoles.

Tous les élèves de CM1 et CM2 de La Salvetat Saint-Gilles se sont retrouvés, ensuite, pour expérimenter leur devoir de citoyen et élire les représentants des jeunes de la commune.
Ils ont dû « comme les grands » passer dans l'isoloir, mettre l'enveloppe dans l'urne, et émarger. Certaines classes avaient même préparé leurs cartes d'électeur !
L'objectif de ce dispositif est de donner une place aux jeunes dans la vie publique en leur offrant l'opportunité de prendre la parole, d'être écoutés, et de s'impliquer, dans une démarche participative, sur la vie de la commune autour de projets d'utilité sociale.
C'est aussi un formidable outil d'éducation à la citoyenneté pour les jeunes qui se sont engagés dans cet acte citoyen.
Suite à cette première étape, 12 jeunes ont été élus au CMJ pour un mandat de 2 ans.

Les 12 jeunes élus

Le mercredi 6 mars s'est déroulé le moment symbolique de l'investiture avec la remise des écharpes (confectionnées par les bénévoles de la Maison des Habitants), en mairie, avant que nos jeunes élus commencent à vivre leurs premières expériences de conseils, commémorations, ...

Bravo à eux pour leur engagement !

Vie municipale

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les citoyens européens seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024

Ces élections permettront aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés, pour un mandat de cinq ans.

Les sièges sont attribués au prorata des pourcentages obtenus par les listes lors de ces élections. Il n'y a qu'un seul tour.
Les horaires d'ouverture des bureaux de vote, ainsi que leur répartition, sont consultables sur le site de la mairie.

QUI VOTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

Les **citoyens français**, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales.
Les **ressortissants communautaires UE** ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

PROCURATIONS

Vous êtes absent le jour du scrutin ?
Vous pouvez donner procuration à un tiers de 2 façons :
1. **En faisant une demande en ligne** sur le site : Maprocuration.gouv.fr
Vous devrez, ensuite, faire valider votre procuration en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité.

2. **En faisant valider un formulaire Cerfa papier** dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou un lieu accueillant du public dont la liste et les dates et heures d'ouverture sont arrêtées par le préfet. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit obtenir et remplir un formulaire Cerfa sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

Attention : en cas de demande tardive, compte tenu des délais d'acheminement et de prise en compte par la mairie de votre procuration, il est possible que votre mandataire ne puisse pas voter à votre place.
Anticipez votre demande.

Vie locale / Cadre de vie

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Rentrée septembre 2024

Les inscriptions, pour les enfants nés en 2021, ont commencé début mars 2024 auprès du service scolaire de la mairie, de 8h30 à 12h00.
Des formulaires à télécharger et à transmettre au service scolaire sont disponibles sur le site de la Mairie **https://www.lasalvetat31.fr/quotidien/vie-scolaire/etablissements-scolaires** ou via le QR-Code ci-dessous.

LES PIÈCES SUIVANTES DEVRONT ÊTRE ÉGALEMENT FOURNIES :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, bail, acte de vente, avis d'imposition, ...),
- la copie complète du livret de famille,
- l'attestation de quotient familial (QF), délivrée par la CAF.

Après validation auprès de la mairie, un rendez-vous sera nécessaire auprès de la directrice de l'école d'affectation pour finaliser l'inscription.

CONTACT SERVICE SCOLAIRE
Tél : **05 62 13 24 19**
Mail : **scolaire@lasalvetat31.com**

SERVICE ENFANCE LE&C GS

Engagement au service des enfants, familles et habitants de la commune

Le service enfance accueille vos enfants sur les différents services tout au long de l'année. Il a eu à cœur, sur la dernière période, de sensibiliser les enfants à la fraternité et à l'égalité, aux travers de projets globaux menés sur les ALAE et le CLAS.

LA FRATERNITÉ

Dans le cadre de la semaine de la laïcité, des ateliers ont été mis en place pour favoriser l'entraide, l'empathie, la solidarité et le respect de l'autre. Ces ateliers ont pris différentes formes : jeux coopératifs, débats, échanges culturels (...).
Ils se sont finalisés par **une confection de cartes de vœux** à destination des personnes un peu isolées sur la commune, avec l'aide du service restauration **qui a remis à chacune de ces personnes une, voire plusieurs, cartes de vœux.**

Cette initiative a été très bien accueillie et le personnel de l'ALAE et les enfants ont reçu de chaleureux messages de remerciement... **BRAVO ET MERCI AUX ENFANTS !**

L'ÉGALITÉ

Le service enfance a pu participer à la journée des droits des femmes, organisée par la commune le 9 mars 2024. Des échanges et débats ont pu être organisés avec les enfants, avec différents supports, et ont abouti à la confection d'affiches et de courts-métrages que vous avez pu découvrir lors de cette manifestation.

LES RENCONTRES

Un de nos objectifs est de susciter les rencontres, renforcer le lien familial et participer à la vie de la commune. À ce titre, nous avons pu organiser :

- deux sorties familles pour les enfants inscrits au CLAS : Muséum d'Histoire Naturelle et Cité de l'Espace,
- et une matinée d'expériences scientifiques, co-organisée par la Maison des Habitants et le CLAS, le samedi 10 février.

Une animation a été organisée par la Ludothèque, et le CLAS, en partenariat avec le CAJ et la Maison des Habitants sur le parking du collège, le samedi 3 février.
Ce moment d'animation a remporté un vif succès, avec la participation de plus de 250 habitants de la commune qui se sont retrouvés autour de jeux en bois surdimensionnés, ateliers de confection de balles de jonglage, de lanternes chinoises, et d'un spectacle de feu.

Un spectacle familial, co-organisé par la Maison des Habitants et le service enfance a également été proposé gratuitement sur le Centre de loisirs, le vendredi 29 mars.
Petits et grands ont pu profiter d'un moment convivial autour de « **Deux renards** » (Compagnie En Filigrane).

À vos agendas (liste non exhaustive) :
05/04, 03/05 et 14/06 - Soirées jeux organisées par la Ludothèque
27/04 - Spectacle débat pour les parents : « Maintenant tu sais pourquoi tu pleures »
25/05 - Festival du jeu organisé par la Ludothèque
29/06 - La fête des ALAE

LA NATURE SOUS TOUTES SES FORMES

Floraissance, la foire aux plantes de La Salvetat Saint-Gilles

LES 4 ET 5 MAI 2024, AU PARC DU CHÂTEAU

La récente acquisition du parc du château par la commune, l'été dernier, permet l'enrichissement de la programmation événementielle de La Salvetat Saint-Gilles.

Ainsi, une foire aux plantes se tiendra les 4 et 5 mai prochains au sein du parc du château. Cette manifestation, nommée **Floraissance**, fait référence à la Renaissance, période historique charnière dans la construction du château, à la renaissance du monument et de son parc grâce à une politique ambitieuse de restauration, ainsi qu'à la flore et, plus largement, la biodiversité qui seront au cœur du projet d'aménagement du parc.
Cette première édition accueillera des exposants : pépiniéristes et horticulteurs, producteurs de plantes qui vous présenteront arbres et arbustes fleuris, vivaces... Vous y trouverez également outils de jardin et décors pour votre jardin ou balcon. Des producteurs locaux vous proposeront des produits gourmands originaux. **Floraissance** est le rendez-vous idéal pour acheter de quoi fleurir et embellir votre jardin ce printemps.
Des ateliers ludiques, présents le samedi, vous donneront toutes les astuces pour jardiner durable, se perfectionner en compostage et en semis...
La Nature sous toutes ses formes sera mise en valeur.
Une buvette, le samedi, et des foodtrucks, le dimanche midi, vous accueilleront pour une pause gourmande.
Cet évènement est co-organisé par la mairie de La Salvetat Saint-Gilles, la Maison des Habitants de la commune, la Communauté de Communes Le Grand Ouest Toulousain et le Centre de loisirs.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment convivial et familial !

Entrée libre, de 10h à 18h.

À vos agendas !

De nombreux évènements et divertissements vous attendent en mai et juin à La Salvetat.

1

Mercredi 8 mai - 11h15

Parvis de la Mairie

Commémoration

Nous vous convions à la commémoration du 8 Mai 1945, date de la victoire des Alliés et fin de la Seconde Guerre mondiale.

2

Samedi 18 mai - 15h-19h

Espace Boris Vian

Cultures Urbaines et Forum Jeunesse

Dans le cadre de La Salvetat en Scène, la journée sur les cultures urbaines y tient une place particulière. Cette année le concept évolue et s'associe à un forum sur la jeunesse. Nous vous proposons de partir à la rencontre d'artistes urbains (rap, beatbox, danse, graff, ...), mais aussi de jeunes porteurs de projets innovants, ou encore de jeunes qui ont été accompagnés par différentes structures d'accompagnement de notre territoire.

Sur scène se succéderont une multitude de profils et de talents qui vous exposeront leur art, leur parcours de vie, leurs réussites et leurs échecs. Ce nouveau moment se veut dans la tradition hip-hop, autrement dit dans l'échange et le partage avec le public. Ceci avec une réelle accessibilité des artistes et des autres jeunes présents afin de créer un espace d'expression innovant et inspirant pour susciter des vocations, des envies, des questionnements, ... chez les jeunes, les professionnels et les parents.

Cette après-midi sera ponctuée par un spectacle de l'association Alpha'B intitulé **« l'histoire du hip-hop »** qui nous fera plonger dans toutes les disciplines du mouvement hip-hop avec notamment la présence d'un champion du monde de beatbox... (l'art d'imiter des percussions et des bruits avec sa bouche).

3

Lundi 27 mai - 11h15

Parvis de la Mairie

Commémoration

Nous vous convions à la commémoration de la Journée Nationale de la Résistance. La date du 27 mai fait référence à la première réunion du Conseil National de la Résistance (CNR) qui s'est déroulée le 27 mai 1943. Délégué du général de Gaulle, Jean Moulin souhaitait instaurer ce conseil dans le but d'unifier les divers mouvements de Résistance souvent désorganisés et cloisonnés et de coordonner l'action de la Résistance.

4

Samedi 1er juin - 21h30

Stade Jean Giraldou

Cinéma plein air

Nous vous accueillons à partir de 21h30 dans l'enceinte du stade Jean Giraldou, pour la projection d'un film à 22h00. Le choix du film vous sera indiqué prochainement, pour un bon moment familial.

5

FÊTE MU DE SI LA QUE

Vendredi 21 juin - 19h30

Parc du château

Fête de la Musique

Venez fêter l'arrivée de l'été en musique.

LA GUINGUETTE DU CHÂTEAU

4e saison en préparation pour l'équipe de bénévoles !

Rendez-vous incontournable de l'été, tous les vendredis et samedis soir à partir de 19h30, cette quatrième saison de la guinguette débutera par la soirée spéciale « Fête de la musique » organisée en collaboration avec la mairie, le vendredi 21 juin 2024, et se poursuivra jusqu'au vendredi 20 septembre 2024, veille des Médiévales.

Venez passer des soirées en famille ou entre amis, au rythme des concerts et soirées à thème : Années 80, karaoké, rock, … Le programme définitif sera disponible sur Facebook et le site internet, courant juin. En raison d'autres évènements organisés par la commune, la guinguette **sera fermée les 23 et 24 Août 2024.**

VIE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale s'est tenue le 24 janvier dernier. Le bénéfice de l'année 2023 nous permet de faire un don de 2 000 € auprès de la Fondation du patrimoine pour la restauration du château.

APPEL AU BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est essentiel pour que la guinguette perdure ! Alors, **n'hésitez pas à venir nous rejoindre**, nous sommes toujours en recherche de bénévoles, pour un soir ou 2, ou toute la saison… Toute bonne volonté est la bienvenue !

Soirée 5 août 2023

Soirée Années 80 - 1er sept. 2023

CONTACT ET INSCRIPTION

Mail : **laguinguetteduchateau@gmail.com**
Site internet : **laguinguetteduchateau.org**

Sans oublier notre page Facebook :
La Guinguette du Château
Likez et partagez celle-ci.

Urgence 114

En France, on estime à 7 millions le nombre de personnes sourdes ou malentendantes.

Le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours (SAMU, sapeurs-pompiers, police, gendarmerie) les plus proches, grâce à la conversation totale (visio, texte, voix, images).

Les appels sont traités, sur l'application ou sur le site internet, par une équipe d'agents formés à la Langue des Signes Française et à la prise d'appels en texte adapté, en lien avec les services d'urgence. Placé sous l'égide du Comité Interministériel du Handicap, le 114 est cogéré par le Ministère de l'Intérieur et par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Sa mise en œuvre est assurée par le CHU Grenoble Alpes.

La Maison des Habitants

Chaque mercredi, de 14h30 à 17h30

Offrez-vous une *Parenthèse* bien-être !

La Maison des Habitants de La Salvetat Saint-Gilles et Fontenilles vous ouvre les portes d'un nouvel espace dédié au bien-être et à la créativité. Chaque mercredi, de 14h30 à 17h30, offrez-vous une Parenthèse pour vous ressourcer et partager des moments conviviaux.

Cet espace est pensé pour être le vôtre. Venez selon vos envies et vos disponibilités boire un café, échanger, jouer ou laisser libre cours à votre créativité.
Ouvert à toutes et à tous, investissez ce lieu de partage et de rencontre, faites naître des projets collectifs ou venez travailler sur vos projets créatifs. Pour stimuler votre imagination et donner vie à vos projets, la Maison des Habitants met à votre disposition du matériel de loisirs créatifs.
Si vous avez envie de vous exprimer, d'échanger et de débattre sur des sujets qui vous passionnent, venez partager vos idées autour d'un café. Que vous restiez 5 minutes, une heure ou toute l'après-midi, l'équipe de la Maison des Habitants est là pour vous accueillir.
De plus, un espace de jeux, dédié à la petite enfance, est prévu, vous permettant de venir en famille.
N'hésitez plus, faites une pause dans votre quotidien et offrez-vous une Parenthèse à la Maison des Habitants !

Le 5 décembre 2023

Les bénévoles à l'honneur !

Mardi 5 décembre 2023, à l'occasion de la journée internationale des bénévoles, les 103 bénévoles des Maisons des Habitants du Grand Ouest Toulousain, dont 40 de la Maison des Habitants de La Salvetat Saint-Gilles et Fontenilles, ont partagé une journée spéciale dédiée à la célébration de leur engagement quotidien.

Les équipes des Maisons des Habitants ont orchestré cette journée reconnaissant le rôle essentiel des bénévoles dans le paysage social. Durant cette journée festive, les bénévoles ont profité d'animations ludiques créant un espace propice aux échanges et partages d'expériences. Une occasion de plus pour tisser des liens, partager des anecdotes et faire émerger de nouvelles idées.

Journée des bénévoles

© Pauline Barthez

Un moment convivial pour exprimer la gratitude des Maisons des Habitants envers ces bénévoles engagés.

Samedi en famille

Votre nouveau rendez-vous mensuel

Vous manquez d'idées pour occuper vos enfants le week-end ?

Un samedi matin par mois, de 9h30 à 12h, la Maison des Habitants de La Salvetat Saint-Gilles et Fontenilles vous concocte un programme aux petits oignons et vous accueille avec vos enfants pour partager des moments inoubliables en famille.

Autour d'ateliers ludiques et artistiques, découvrez la Maison des Habitants, jouez et partagez des instants complices avec vos enfants.

Samedi en famille

MAISON DES HABITANTS DE LA SALVETAT SAINT-GILLES & FONTENILLES
6, rue Frédéric Chopin
31880 La Salvetat-S--Gilles
Tél. 05 34 52 70 96
mdh-lasalvetatsaintgilles@grandouesttoulousain.fr

Horaires d'ouverture
LUNDI ET JEUDI
9h > 12h - 14h > 17h30
MARDI ET VENDREDI
9h > 12h
MERCREDI
9h > 12h - 14h > 18h

École de Musique de La Salvetat Saint-Gilles

Le 20 janvier 2024

Nuit de la lecture à la Maison des Habitants

À l'invitation de la Maison des Habitants, et en collaboration avec la Bibliothèque, des élèves de l'école de musique ont pu se produire devant un public chaleureux.

La soirée, organisée à la Maison des Habitants, a vu alterner lectures et musique pour la joie des personnes présentes. Ce moment de poésie et de convivialité s'est terminé par le partage de soupes confectionnées par les usagers du lieu.
Notre école remercie la Bibliothèque, la Maison des Habitants et particulièrement Audrey qui a été à l'initiative de cette amicale collaboration.

NUMÉRO SURTAXÉS
ET ABONNEMENTS INTERNET+

Attention aux pièges !

Un SMS promettant un gain ? Un clic sur Internet pour contacter une administration ou un professionnel ?
Attention, il s'agit peut-être d'arnaques ou de pièges aux numéros surtaxés et Internet+, dont le coût sera prélevé directement sur la facture de votre téléphone !

Les bons réflexes

1 **Attention aux numéros inconnus.**
Je reste toujours vigilant et j'applique les deux mots d'ordre quand je ne connais pas un numéro ou lorsque je navigue sur internet :

#jenecliquepas
#jenerappellepas !

2 Si j'ai un doute sur un numéro que l'on m'invite à rappeler : **je consulte l'annuaire** inversé sur www.surmafacture.fr pour connaître le service et le prix.

3 Je me protège en activant l'option de blocage des appels vers les numéros surtaxés, auprès de mon opérateur téléphonique.

4 J'apprends à reconnaître la signalétique tarifaire des numéros surtaxés :

- vert = gratuit
- gris = prix d'un appel normal
- violet = numéro surtaxé

Quand j'appelle un numéro surtaxé, l'appel doit toujours débuter par un message d'information tarifaire.

→ Je ne comprends pas un montant inhabituel sur ma facture mobile ou fixe et je pense être victime d'une fraude aux numéros surtaxés ?
Je dépose un signalement sur www.surmafacture.fr

→ Je suis victime d'un message ou un appel non sollicité (spam) sur mon téléphone ?
Je le signale au 33700
ou sur www.33700.fr

Signal Conso
Je veux signaler un problème de consommation avec un professionnel et me renseigner sur mes droits
Je dépose un signalement sur signal.conso.gouv.fr
ou sur l'application

Le 7 février 2024

Salvetat Diversity fait sa répétition en public

Le sept février dernier, notre harmonie, Salvetat Diversity, ouvrait ses portes afin d'accueillir le public pour sa répétition avant les vacances de février. Des pièces, en cours de préparation, ont été présentées.

Cette rencontre a été, également, une occasion de faire découvrir les instruments qui composent une Harmonie. Ce fut un moment de convivialité où public et musiciens ont pu échanger.

Travaux aux écoles

École Condorcet - Revêtements de sol

Profitant des vacances scolaires de février, la Commune a mandaté une entreprise pour remplacer les revêtements de sol existants en dalle vinyle par un sol souple, dans la classe N°4 et dans l'atelier commun avec la classe N°1 de l'École Condorcet.

Atelier 1 - Condorcet

Classe 4 - Condorcet

École et ALAE Marie Curie - Menuiseries aluminium

La collectivité a engagé des travaux de remplacement de menuiseries aluminium afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments en veillant aux normes d'accessibilité et de sécurité incendie.

ALAE

Travaux aux écoles exécutés en interne - Traçages

Il s'agit de réfection et mise en couleur des traçages des jeux sportifs et pédagogiques dans les cours des écoles maternelles Marie Curie et Petits Lutins.

Travaux

Remplacement de menuiseries des locaux de chaufferie de la Cuisine Centrale Municipale et de l'École Condorcet

La Commune a fait remplacer des ensembles de menuiseries coupe-feu sur les accès aux chaufferies.

Cuisine Centrale

École Condorcet

Travaux d'amélioration énergétique à la salle des fêtes de l'Espace Boris Vian

Préparation, sur la toiture terrasse, de la pose de nouveaux supports acier, pour la mise en place de la Centrale de Traitement d'Air équipé d'un système thermodynamique, afin de renouveler l'air et contribuer au chauffage de la grande salle.

Travaux d'aménagement Avenue du Château d'Eau de la Rue du Château d'Eau vers la Rue de l'Avenir

Le bureau d'études Axe Infra réalise, actuellement, les dernières études préalables du projet d'aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable, en prolongement du précédent programme, en veillant à intégrer plusieurs dispositifs de sécurité pour l'abaissement des vitesses de circulation.

Modernisation éclairage public

1ère CAMPAGNE

Avec le concours du Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG), un programme de modernisation d'appareils d'éclairage public a été lancé sur plusieurs secteurs de la Commune.

CETTE OPÉRATION A UN DOUBLE OBJECTIF :

- Économiser de l'énergie en remplaçant les lampes en sodium haute pression par des appareillages à Led équipés d'abaisseur de tension programmable qui permettent de réduire, pendant la nuit, la puissance délivrée selon un programme horaire déterminé.
- Stopper la pollution lumineuse en privilégiant des appareils de type routier pour privilégier l'éclairage au sol et non plus les étoiles. Ce travail sera bénéfique pour la biodiversité mais aussi pour nos astronomes amateurs.

Rue de Puymorens

Impasse des Capitouls

CHÂTEAU DE LA SALVETAT SAINT-GILLES

Historique des campagnes

Depuis l'acquisition, par la commune, en 2016 du château et de ses abords immédiats, beaucoup de chemin a été parcouru en faveur de sa restauration, grâce à une politique engagée pour la sauvegarde du patrimoine local, au service des habitants du territoire.

Le château, déjà extrêmement fragilisé et menaçant ruine, a vu la toiture du pavillon est s'effondrer lors de la tempête de mai 2017 sur les planchers des 1er et 2nd étages, entraînant également la chute d'une partie du mur donnant sur la cour. La toiture du pavillon ouest a été également durement touchée.

Des travaux d'urgence ont alors été menés par la commune en lien avec la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). Ils visaient, pour l'essentiel, à remettre en état ou reconstruire les charpentes en chêne et la couverture de l'ensemble de la toiture, restaurer les plafonds effondrés et créer des planchers solidifiant la structure, reconstruire le sommet des tourelles d'angle, restaurer ou créer des menuiseries, mettant ainsi le château hors d'air et hors d'eau. L'achèvement de cette première campagne s'est concrétisé par une cérémonie le 13 mai 2022, en présence de l'équipe municipale et de la Fondation du Patrimoine.

Le coût de cette première campagne s'est élevé à 1 381 212 €, répartis sur 5 ans, subventionnés à hauteur de 40 % par la Drac, 20 % par la Région Occitanie et 20 % par le Département de la Haute-Garonne. L'entreprise TERREAL, par le biais du mécénat, a fourni les tuiles nécessaires à ces travaux d'envergure. Enfin, les généreux donateurs de la campagne de levée de fonds ainsi que la Fondation du Patrimoine ont apporté respectivement 49 527 € et 28 000 €.

Des événements, désormais attendus des Salvetaines et Salvetains, permettent de faire vivre le château et d'ouvrir ses abords à un large public. Lors des Journées Européennes du Patrimoine, les Médiévales et leur programmation festive et ludique connaissent un succès grandissant. Plus de 10 000 personnes sont allées à la rencontre des chevaliers, fauconniers et forgeron lors de l'édition de 2023. Lors des soirées estivales, La Guinguette du Château permet à chacun de profiter de moments musicaux, conviviaux et familiaux. Les bénéfices de la Guinguette sont reversés au profit de la restauration du château.

Depuis l'été dernier, chaque Salvetaine et Salvetain est désormais propriétaire du parc du château. La programmation culturelle et festive sera donc amenée à s'étoffer. D'ores et déjà, la première édition de la foire aux plantes « Floraissance » se tiendra les **4 et 5 mai** prochains.

À la suite de cette acquisition, une prochaine campagne de travaux de restauration des pavillons d'angle est prévue. Pour cela, et en vue toujours d'être le mieux accompagné, un marché public pour l'étude et la maîtrise d'œuvre de ces travaux va être prochainement lancé pour un montant du 60 000 € dont la DRAC nous accompagne financièrement à hauteur de 50 %. Ce marché inclura également le parc du château, pour en faire le poumon vert de la commune et un projet exemplaire en termes de biodiversité et de gestion durable.

Poursuivant ainsi sa politique culturelle volontariste, la municipalité place, au centre de son action, la restauration du château et l'ouverture de son parc à tous les Salvetaines et Salvetains.

Pour tout cela, nous remercions chacun d'entre vous, agents municipaux, professionnels, partenaires et habitants pour votre soutien qui nous lie pour ce projet de réhabilitation et de renaissance de notre patrimoine local classé aux Monuments historiques : le château et son parc.

Suivez **L'ÉVOLUTION ET L'ACTUALITÉ DU CHÂTEAU** en vous inscrivant à la newsletter en envoyant un mail à : **patrimoine@lasalvetat31.com**

Projet cœur de ville

Le projet cœur de ville a démarré par la réalisation d'une étude préalable menée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) en 2016. Le CAUE est une association à mission de service public créée à l'initiative du Conseil départemental et a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

À l'issue de cette étude, une commission citoyenne « cœur de ville » a été constituée en 2017. Durant un an, les citoyens participant à cette commission ont travaillé pour élaborer des propositions et axes de réflexion concernant le centre-ville. Lors des journées du patrimoine, le concours de l'ensemble des Salvetains a été sollicité au travers d'ateliers ludiques mais également de manière élargie à l'aide de la plateforme participative « invente ta ville ».

Riches des idées collectées auprès des administrés, les élus ont lancé un concours d'idées en 2019 afin de mettre en forme ces données. L'objectif était de renforcer et conforter l'attractivité du centre-ville en prenant en compte :

- **les dimensions économiques, patrimoniales, culturelles et sociales,**
- **les besoins de mobilité,**
- **le souhait de créer un vrai lieu de vie et d'échange, symbole du lien.**

Le lauréat de ce concours d'idées a été l'équipe de Jean-Yves Puyo, architecte-urbaniste (mandataire), associé à Sandrine Boudot (Atelier des Bordes), Octobre & Mai, et VRD Concept. La commune devait affiner les propositions du lauréat avant de passer à la phase opérationnelle de réalisation. Pour cela nous avons été accompagnés par le CAUE1, l'HGI-ATD2, la CCGOT3, l'ABF4 et Me SAEZ (notaire).
Une consultation a été lancée fin 2023 pour mener « l'étude urbaine de faisabilité et pré-opérationnelle » du cœur de ville. Ce marché s'est déroulé en deux phases. Les 4 candidats sélectionnés en phase 2 ont tous été auditionnés.
Le Groupement retenu est SINOPIA (mandataire) associé à BIEN COMMUN et XMGE pour un montant de 49 850 € HT. Afin de nous aider dans le financement de ce projet, nous avons sollicité l'aide de la région

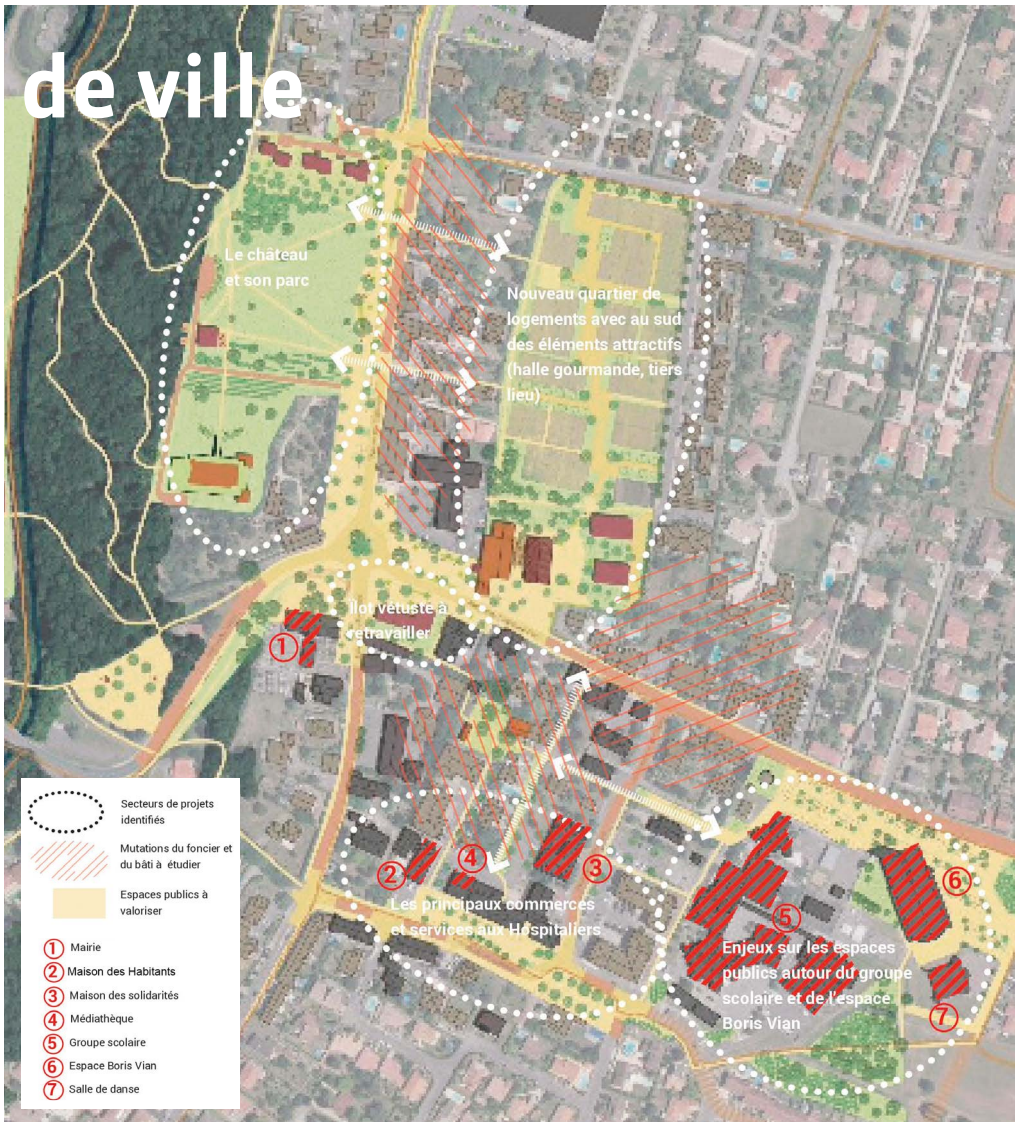

Proposition lauréate du concours d'idées, équipe de Jean-Yves Puyo, architecte-urbaniste mandataire, associé à Sandrine Boudot (Atelier des Bordes) ; Octobre & Mai, paysagistes, et VRD Concept.

à hauteur de 50 %. La réunion de démarrage avec élus, techniciens et membres de la commission « cœur de ville » a eu lieu le 15 mars.
L'enjeu était de :

- proposer un **centre attractif et convivial** autour du château et du dynamisme des commerces et services,
- créer des **lieux permettant le lien social** (halle gourmande, tiers lieu),
- offrir des **logements en cœur de ville,** aux typologies variées et adaptées à une diversité de publics (habitat inclusif, seniors, intergénérationnel, familles…), avec un programme au minimum de 50 % de logements sociaux, et ce d'autant plus que la commune est aujourd'hui en carence de logements sociaux,
- requalifier ses **espaces publics** et leur redonner de la lisibilité, tout en prenant en compte les enjeux d'**adaptation au changement climatique**,
- remailler, redonner de la place à tous les **modes de déplacements** et en particulier aux mobilités actives.

Des réunions publiques avec la population, d'une part, et les commerçants, d'autre part, auront lieu au cours de l'étude.

1 : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
2 : Haute-Garonne Ingénierie - Agence Technique Départementale
3 : Communauté de Communes Le Grand ouest Toulousain
4 : Architecte des Bâtiments de France

Mobilités durables au cœur de l'interco !

Depuis le 1er janvier 2024, Le Grand Ouest Toulousain adhère à Tisséo Collectivités et développe ses actions en matière de mobilités.
En parallèle des négociations d'adhésion à Tisséo Collectivités pour développer l'offre de transports en commun, la Communauté de Communes a élaboré, pendant quinze mois, son schéma directeur des mobilités, véritable feuille de route stratégique, permettant de développer des solutions alternatives concrètes pour limiter l'usage de la voiture.

5 GRANDS ENJEUX POUR FAVORISER LES MOBILITÉS DURABLES :

1. **Transports en commun attractifs :** développement d'un réseau de transports collectifs performant et articulé avec l'agglomération toulousaine.
2. **Modes actifs accessibles :** facilitation de l'accès vélo et la marche quotidienne, pour les courtes et moyennes distances, avec des infrastructures sécurisées et connectées au réseau de transport collectif.
3. **Accès au territoire facilité pour tous :** accessibilité pour tous les publics et, notamment, les seniors, les jeunes et les publics fragiles.
4. **Mobilités partagées et décarbonées :** soutien et développement des mobilités partagées comme le covoiturage ou l'auto partage, complémentaires à l'offre de transports collectifs et respectueuses de l'environnement.
5. **L'information et l'animation :** faire connaître l'offre existante, sensibiliser les acteurs locaux aux alternatives à l'autosolisme (se déplacer seul dans son véhicule) et poursuivre la collaboration avec les partenaires.

Hôtel à insectes

Les agents du Centre Technique Municipal (CTM) ont réalisé un hôtel à insectes sur le rond-point Alain Savary, à côté du collège.

Il s'agit d'un dispositif qui vise à faciliter la survie d'insectes et d'arachnides. Les agents ont utilisé uniquement du matériel de récupération pour créer cet hôtel : une ancienne boîte à livres, de la paille, du bambou, des branches, des pots de fleurs, des tuiles…

Le 21 décembre 2023

Opération « Plantation » au bois de La Bourdasse

L'association « Arbres et Paysages d'Autan », partenaire de longue date de la commune, a procédé, avec les deux classes de CP de l'école Condorcet, à une opération de plantation au bois de La Bourdasse.
Les agents municipaux des espaces verts ont repéré quelques jeunes chênes qui ont poussé dans les espaces dégagés (à la suite d'incendies récents) pour les laisser croître, pratiquant ainsi une régénération naturelle assistée. Cependant, ces futurs chênes n'augmenteront pas la biodiversité et il convenait d'apporter d'autres essences adaptées au climat et au terrain. Cinquante jeunes sujets d'arbres locaux ont, ainsi, été plantés par 45 enfants attentifs et enthousiastes, accompagnés de leurs enseignants et parents. Nous les remercions chaleureusement.
Cette opération a été l'occasion de partager les bonnes pratiques de plantation :
- préparation du pralin et des trous avec ajout de compost, par l'équipe des espaces verts,
- pralinage et plantation, par les élèves.

Les agents de la commune ont pris le relai en arrosant après la plantation, mettant en place des piquets, filets de protection ainsi que le paillage. Les expériences précédentes de plantation avec « Arbres et Paysages d'Autan » prouvent l'efficacité de la mise en place de très jeunes plants (1 à 2 ans), locaux et à racines nues. Le paillage de bois raméal fragmenté, produit sur la commune, permet de limiter l'arrosage au seul moment de la plantation.
Nous remercions également William Farago, Julien Lenoir et Alice Petit pour cette opération et l'animation des ateliers, qui ont permis une meilleure compréhension, par les élèves, du sol et des cycles des arbres.

Club de l'Amitié Salvetain

« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, mais parce qu'il n'a pas de prix »

Sherry Anderson, psychologue américaine

Le bureau du Club de l'Amitié, après avoir bien fait trembler, a vaincu les départs et les hésitations ! Nous voilà rajeunis, plein d'énergies pour faire de cette association un groupe de personnes prêtes à faire vaincre la solitude, à aider à satisfaire une envie de partage, de sociabilité, d'amitié.

Ginette, Isabelle, Christine, Michèle et Elisabeth, mais aussi Jo et Jean Claude seront là en 2024 pour vous accueillir et vous offrir des moments de plaisirs, de petits gains au loto, des lots à la Belote, car tous les joueurs qui se mesurent au concours mensuel partent avec un pochon. Le jeu se fait à deux, et si les atouts ne viennent pas chez l'un, le partenaire les a peut-être.

Les lundis : 29 avril, 13 mai, 17 juin 2024, ...

Nul besoin d'être adhérents(es) pour venir partager la compétition et le goûter.

UN « THÉ DANSANT » PAR MOIS

Souvent on nous dit : « On ne sait pas danser ou on n'a pas de partenaire ».
Qu'à cela ne tienne. Vous tapez sur Google : Madison, Bachata, Tango solo..., et vous pouvez, dans l'intimité de votre chez vous, vous initier à ces danses en ligne, où tout le monde (surtout les dames) se lancent, se copient et passent un moment jouissif à se muscler doucement, sous le regard de ces messieurs, curieux mais moins téméraires, et qui préfèrent conduire ces danseuses intrépides, pour un parcours rythmé et très abordable même pour les novices.

Les dimanches après midi : 28 avril, 12 mai, 16 juin 2024,...

Fin février, un couscous cuisiné par les « MAÏTE » bénévoles a été proposé.

En mars, un départ pour la Lune et la Galaxie avec la visite de la Cité de l'Espace a été organisé.

En avril : balade guidée de Lisle-sur-Tarn puis la redécouverte de la vie du Chocolat.

En mai : le repas de la fête des Mères, rassemblera les adhérents(es) friands d'un moment de partage festif et goûteux. Manger en compagnie nous semble un bon remède à la morosité. Le voyage prévu en Hollande : RATÉ !!! faute d'indécision. D'autres escapades feront l'objet d'une étude, mais il faudra se précipiter, le remplissage des destinations bat son plein.

En juin : si la météo le veut, pique-nique et concours de pétanque.

Nous vous attendons à l'Espace Dominique Bedet, **les mardis après-midi,** pour des moments de jeux, de bavardage, de plaisirs, et plusieurs fois pour AILLEURS vers d'autres activités : Sorties d'une journée ou d'une semaine en bus grand tourisme, couronnées d'un repas au restaurant, accompagnées de guides, ... et adaptées aux personnes à mobilité réduite.

CONTACT
elisabeth.couloumiers@wanadoo.fr
Tél. : 06 81 57 59 42 – 06 84 76 73 88

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Solidarité

Après notre congrès national du mois de novembre 2023 sur le thème « Pour un monde plus juste et plus solidaire », toute l'équipe des bénévoles du Secours Populaire est en mouvement pour pratiquer la solidarité. Nous constatons de plus en plus de demandes d'aide et de moins en moins de moyens, mais nous faisons face grâce aux donateurs et nos partenaires.

CALENDRIER DE NOS ACTIONS

- **Samedi 27 avril**
  Braderie place Jean Ferrat à La Salvetat.
- **Mercredi 1er mai**
  Nous serons au parking du château pour la vente du muguet solidaire.
- **Dimanche 19 mai**
  Nous organisons le vide grenier à La Salvetat.
  INSCRIPTIONS VIDE GRENIER
  à télécharger sur le site de la mairie de La Salvetat ou sur le site www.colomiers.spf31.org
  ou à retirer à notre local les mardis et jeudis de 14h à 17h.
  RENSEIGNEMENTS : 07 44 92 08 24

CONTACT
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
Place Jean Ferrat
La Salvetat Saint-Gilles
Tél : 09 50 20 07 79
Mail : Salvetat.saint.gilles@spf31.org
https://www.secourspopulaire.fr/

ASSOCIATION

Traits & Couleurs

Dorénavant, très confortablement installée au sein de l'Espace Boris Vian, suite à d'importants travaux de rénovation thermique du bâtiment, l'association Traits et Couleurs poursuit ses activités artistiques dans une ambiance studieuse et détendue.
Impliquée dans la vie associative de notre commune, Traits et Couleurs a renouvelé son partenariat avec le Comité des Festivités en proposant la décoration de leur char lors du carnaval du **23 mars 2024.**

Forte du très beau succès de son exposition du mois de mai 2023, Traits et Couleurs aura le plaisir de présenter, à nouveau, ses œuvres du **31 mai au 4 juin 2024** dont le thème sera l'Afrique. Tout un programme …

Les artistes extérieurs à Traits & Couleurs et présents en mai 2023 sont déjà invités.

Alain et le lion

Sylvie et la girafe

Les inscriptions à l'association sont possibles à tout moment. Un « cours découverte » vous est offert !

CONTACT
traitsetcouleurs.asso@gmail.com

COMITÉ ALEXIS DANAN pour la protection de l'enfance

à l'école primaire « Les 3 Chênes »

Depuis janvier 2024, 3 bénévoles du comité : **Audrey**, psychologue, **Marylise**, professeure des écoles à la retraite, et **Marie-Hélène**, administratrice à l'éducation nationale, également à la retraite, animent des sessions de sensibilisation de la Convention des Droits de l'Enfant du 20 novembre 1989, auprès des 5 classes de CM1 et de CM2 de l'école primaire Les 3 Chênes. Ces sessions se déroulent sur le temps de l'ALAE. Elles ont été construites en concertation avec Nathalie Zamora, coordinatrice du Service Enfance et Marina Rudi, directrice de l'ALAE de ce groupe scolaire.
Lors de la première intervention, nous proposons aux élèves d'associer un mot et une image en référence aux 10 principaux droits de l'enfant : l'éducation, la santé, la non-discrimination, les loisirs, l'identité, la protection contre la guerre, le droit à avoir une planète propre, la protection contre la maltraitance, le droit à la famille et le droit à l'alimentation.

À CHAQUE DROIT, SON LOT DE RÉFLEXIONS :

- pourquoi est-ce important d'avoir une identité, et quelle est la mienne quand mes parents sont originaires de pays étrangers,
- pourquoi certains enfants doivent faire la guerre, et pourquoi d'autres rêvent d'aller à l'école,
- pourquoi certains enfants ne mangent pas à leur faim,
- ou encore, que signifie la liberté d'expression…

Lors de la seconde intervention, les élèves doivent, à partir de situations qui leur sont contées, choisir entre deux réponses : « d'accord » ou « pas d'accord ».
Ils ont ainsi partagé, avec toute leur authenticité, autour du sujet de la mixité, du harcèlement, de la discrimination, de la protection de la planète. Ils ont réfléchi ensemble, tout en construisant au fur et à mesure des discussions, au sens de la responsabilité, de la participation et du partage.
À la fin des deux interventions, ils recevront un dépliant rappelant les 10 principaux droits, différents numéros de téléphone et une courte présentation d'Alexis Danan. Celui-ci a donné son nom aux comités et à la fédération nationale. Il était journaliste et écrivain. Il a sensibilisé les Pouvoirs Publics pour faire voter des lois visant à protéger les enfants de la maltraitance et à faire fermer les bagnes d'enfants, dont l'emblématique bagne de Belle-île-en-Mer, fermé en 1977 !

Alexis Danan dont la devise était ***« L'enfant qui souffre n'a pas le temps d'attendre ».*** 1890-1979.

Le printemps avec MC²

Nous espérons que vous avez été chanceux ou, au moins, que vous vous êtes amusés à notre loto, que vous vous êtes régalés avec nos crêpes lors du carnaval et que vous avez bien passé commande pour les plants afin d'avoir de belles fleurs et de beaux fruits et légumes pour cet été ! Si ce n'est pas le cas, rendez-vous en mars 2025 ! Il est toujours temps, pour vous, de commander les délicieuses madeleines Bijoux pour ravir les papilles des jeunes et des moins jeunes. Notre dernier événement attendu de l'année : le **1er juin 2024** aura lieu notre fameuse kermesse qui plaît tant aux petits et aux grands, avec son lot de jeux et de surprises ! Et nous comptons sur la venue d'un beau soleil. Alors notez bien la date dans vos agendas ! À bientôt pour de nouvelles aventures et la suite de nos événements !
Vous souhaitez nous rejoindre ou vous voulez rester informé(es) des actualités MC² ? N'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT
mc2salvetat@gmail.com
Facebook : MC2salvetat

ASSOCIATION P.E.LU.CHE

Association des Parents d'Elèves des petits LUtins et des trois CHEnes

Un nouvel événement à ne pas manquer !

Faire rimer « courir » avec « plaisir »... « Enfant » avec « amusement »... et « sueur » avec « bonheur » ??? C'est la jolie promesse de notre tout nouvel événement printanier, le Family Run !

Le principe du Family Run est, avant tout, de partager un agréable moment en famille, grâce à une petite course ludique adaptée aux enfants (à partir de 4 ans).
Après un échauffement fun et collectif, les mini-runners pourront challenger leurs parents sur leur terrain privilégié, à savoir autour de leurs propres écoles ! Nous leur proposons 2 parcours au choix : 600 m pour la découverte, ou 1,2 km pour les plus courageux, auxquels les parents pourront participer également (il n'est jamais trop tôt pour préparer le « summer body »...). Enfin, afin de fêter la victoire de chaque petit sportif, comme il se doit, mais aussi pour séduire les moins sportifs d'entre-nous, nous prolongerons la fête avec Food Truck, buvette et animations sur la ligne d'arrivée.
De ce **dimanche 28 Avril 2024**, nous espérons faire **un grand jour de fête pour petits et grands**, et récolter, ainsi, quelques fonds pour nos écoles, grâce à la vente des dossards et des boissons.
Nous vous attendons donc nombreux sur la ligne de départ avec vos baskets... ou aux abords des écoles des Hauts-de-Saint-Gilles pour supporter très bruyamment tous nos petits sportifs.

Et pour alterner nouveautés et traditions, l'année scolaire se clôturera avec notre grand classique : la Fête des Ecoles, le **samedi 8 juin 2024**, avec tombola, stands de jeux, maquillage, buvette...
À ce titre, **nous recherchons des bénévoles** pour nous aider à tenir les nombreux stands. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez contribuer à cette belle fête.
Nous espérons vous y voir nombreux.
Belle fin d'année scolaire à tous !

CONTACT
association.peluche@gmail.com
Facebook/Instagram : associationpeluche

Nouvelles de la Compagnie de l'olive

La compagnie a présenté, le **samedi 2 décembre 2023**, à l'Espace Boris Vian, la dernière de « **Vive Bouchon !** ». Cette pièce, une farce, dont la première avait eu lieu en mai 2022 et qui a été jouée non seulement à La Salvetat Saint-Gilles mais aussi dans la région, notamment à L'Union, Nogaro, Castanet-Tolosan et Blagnac, a fait l'objet d'une très belle tournée.

La compagnie a de nombreuses pièces à son répertoire. Aussi, nous vous proposerons, le **samedi 29 juin à 21 h** « **Un simple froncement de sourcil** », l'histoire désopilante de trois hommes qui tentent de monter un spectacle théâtral avec grand sérieux mais avec des egos démesurés. Le fou-rire est assuré avec ce trio de bras cassés totalement déjantés.
« **Un simple froncement de sourcil** » est attribué à Ged Marlon, mais écrit en réalité par Gérard Brunettini, Vincent Roca, Jacques Dau et Jean-Marc Catella.

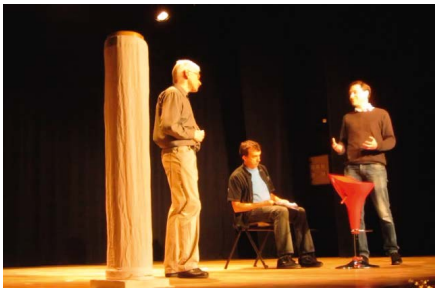

AVEC : Robert Lacoste, Laurent Peltiers et Christophe Regouby.
MISE EN SCÈNE : Christophe Regouby.

Enfin, la compagnie prépare de nouveaux spectacles pour 2025, toujours grâce à la municipalité qui nous accorde gracieusement des espaces de répétition et de représentation, ce que nous saluons ici.

CONTACT
LA COMPAGNIE DE L'OLIVE
ENTRÉE : 7,50 € et tarif réduit 5 €.
RÉSERVATIONS : cieolive@free.fr
Tél : 06 74 89 36 30
Instagram : compagniedelolive
Facebook : La compagnie de l'olive
Site internet : http://cieolive.free.fr

COMITÉ DES FESTIVITÉS DE LA SALVETAT SAINT-GILLES

Encore un beau repas spectacle !

Notre repas spectacle attire de plus en plus de monde… et cette année encore, la salle n'était pas assez grande pour accueillir toutes les personnes désireuses de participer !

Les convives se sont laissés embarquer par la troupe des Lolipop & Boys pour un voyage de plus de 2 heures vers des destinations lointaines aux saveurs indiennes, orientales, ibériques, latines, américaines…

Tous ont également pu apprécier les magnifiques tableaux dansés et chantés sublimés par les costumes riches en couleurs et en diversité de la talentueuse Christel, aussi habilleuse pour France Télévision. Pour la petite anecdote, Christel fêtait, ce soir-là, son anniversaire, une occasion rêvée pour la mettre à l'honneur en lui offrant un beau bouquet de fleurs.

Nous avions également un anniversaire à célébrer au sein de notre équipe : celui de Manon, notre benjamine et secrétaire-adjointe du comité pour qui nous avons entonné un « joyeux anniversaire » avant de lui offrir des fleurs !

Le public ne s'est pas trompé en applaudissant longuement à la fin de la représentation. Il faut dire que tous les ingrédients pour assurer le succès étaient réunis ! Notre partenaire traiteur, Lagourmandière, nous avait concocté, pour la circonstance, un menu festif très apprécié des gourmets !
Nous aurions bien voulu que cela durât plus longtemps … mais il était déjà l'heure de faire place à la soirée dansante qui s'est prolongée jusqu'au bout de la nuit.

Merci à toute notre belle équipe du comité des festivités qui s'est investie, depuis des mois, pour que cette soirée se passe au mieux (avec une pensée émue pour nos 3 absents de choix !). Les participants sont repartis la tête pleine de belles images.

2E RENDEZ-VOUS SALVETOUR AU MOIS DE JUIN

Guettez les affiches, les banderoles et les panneaux lumineux de la commune car nous vous donnons rendez-vous le **samedi 8 juin 2024** pour la 2ème édition du Salvetour. Nous vous donnerons plus de détails sur notre page Facebook et notre site internet, mais pensez déjà à noter la date dans vos agendas !

Sur notre site internet, vous trouverez toutes les photos de nos manifestations passées, et le détail des manifestations futures. Et si d'aventure, l'envie vous prenait de venir rejoindre notre équipe, **un seul numéro à composer : le 06 50 09 81 21 !**

CONTACT
cdf31880@gmail.com

comite-festivites-salvetatstgilles.fr

MUZIC'ALL

Un festival de théâtre musical !

Les 22 et 23 juin 2024, les troupes de l'école Muzic'All vont faire leurs spectacles à la salle Boris Vian. Avec un week-end sous le signe de **la magie et du merveilleux**, vous aurez droit à 4 beaux spectacles !

LE SAMEDI 22 JUIN, À PARTIR DE 20H, on ouvre le bal avec une adaptation d'« ***Encanto*** ». Direction la flamboyante Colombie où une grande famille dotée de pouvoirs magiques va être mise à rude épreuve… Un univers coloré, floral et pétillant au service d'une belle histoire très émouvante.

Suivra le spectacle « ***Hercule, de zéro en héros*** ». Une revisite décalée, musicale et épique du mythe grec où l'univers des Dieux va être bousculé par l'arrivée d'un héros crétin, où même l'idiot du village, à côté de lui, passerait pour Einstein. Sur des rythmes de gospels endiablés, nos muses vont vous embarquer dans la légende du grand (enfin, faut le dire vite…) Hercule !

Puis **LE DIMANCHE 23 JUIN, À PARTIR DE 15H30**, on commence avec« ***La princesse au petit pois*** ». Un conte drôle et majestueux où il est question d'un mariage et d'un petit pois. Vous vous demandez le rapport entre les deux ? Pour le savoir, venez découvrir cette histoire avec son petit prince narcissique, sa princesse casse-pied, sa reine désespérée, ses domestiques survoltés… bref un royaume où tout va à vau-l'eau !

Pour finir, direction Londres où les pré-ados vous proposent « ***L'agence Mary Poppins*** », une version moderne du célèbre film « Mary Poppins ». On retrouve la nounou magicienne préférée des enfants dans de nouvelles aventures qui ne manquent pas de piquant. Un spectacle magique, drôle et poétique avec les chansons cultes dont la fameuse « Supercalifragilisticexpialidosious » !

Cette année, la **Troupe adultes** se produira les **15 et 16 juin 2024** au JBK - Centre KDance à Léguevin, avec la Comédie musicale « ***Sing !*** », une incroyable adaptation du film d'animation « Tous en scène » !

SAMEDI 22 JUIN À 20H
« ***Encanto*** » et « ***Hercule, de zéro en héros*** ».
Un entracte est prévu entre les 2 spectacles
DIMANCHE 23 JUIN À 15H30
« ***La princesse au petit pois*** » et « ***L'agence Mary Poppins*** »
Un entracte est prévu entre les 2 spectacles

TARIF PLEIN : 12 € - TARIF RÉDUIT (MOINS DE 18 ANS) : 10 €
Le tarif comprend les 2 spectacles du samedi ou du dimanche.
RÉSERVATIONS : cie.muzicall@gmail.com
Tél : 06 70 75 38 60
Buvette et petite restauration sur place
INFOS : www.muzicall.fr

MJC LE CAMELEON ACTIVITES POUR TOUS

Comme tous les ans, un **week-end raquettes** a été organisé, fin janvier 2024, avec une grande première : une redescente en nocturne.

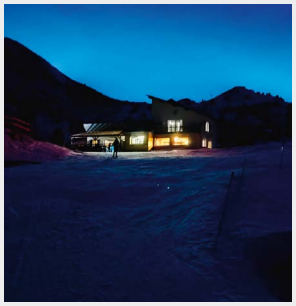

La **fin de saison à la MJC** sera bien remplie avec, en plus des activités régulières, un bal country, un rallye, un week-end randonnée, des stages loisirs créatifs et floral et bien évidemment la fête de la MJC :

BAL COUNTRY à la salle Boris Vian
Le 26 avril à 21h

WEEK-END RANDONNÉE dans les Cévennes
Les 22 et 23 juin

RALLYE DE VOITURES ANCIENNES ET D'EXCEPTION avec parcours dans le Gers **Le 1er juin de 8h à 14h30**

STAGE LOISIR CRÉATIF ET FLORAL une fois par mois de 20h à 22h :
Les 25 avril, 30 mai, 13 juin
S'inscrire auprès de la MJC.

FÊTE DE LA MJC pour conclure l'année de façon festive **Le 1er juin après midi**

Nous vous attendons nombreux !

CONTACT MJC LE CAMÉLÉON
Imp. du stade - La Salvetat Saint-Gilles
Tél : 07 82 26 96 79
mjc.le cameleon@hotmail.fr
www. mjclecameleon.com

CYCLO SALVETAIN

Programme du printemps 2024

La randonnée Alain Savoldelli aura lieu, cette année, **le dimanche 14 avril à partir de 7h30.** Sport et Convivialité seront au rendez-vous. Plusieurs circuits fléchés, de difficultés progressives, seront organisés au départ du collège vers les collines du Gers. **La randonnée est ouverte à toutes et tous, venez nombreux !**
À la **fin du mois d'avril**, un groupe de participants du club ira dans les Pyrénées-Orientales. Ceux qui le souhaitent participeront à la **cyclosportive 66 degré Sud**.
Dans le courant du mois de **mai**, notre club sera représenté à la **randonnée des Stations Vertes de Quillan**. Le 25 mai, une sortie dite « décentralisée » emmènera les coureurs du club autour d'**Aubiet dans le Gers** découvrir de nouveaux circuits.
Du 14 au 16 juin, un groupe ira à Mirepoix, dans l'Ariège, pour **sillonner les routes Cathares** et monter jusqu'au **château de Monségur**.
Une deuxième sortie décentralisée nous conduira autour de **St Girons** le **29 juin**.
Sans oublier le traditionnel rendez-vous estival de la convivialité autour d'une plancha le **22 juin**.

CONTACT ET INFORMATIONS
www.cyclosalvetain.com

Tenue cyclo salvetain

GYM ARTS MARTIAUX SALVETAIN

Un cadeau pour Noël

© Philippe Rabouin-Coulon

Une fin d'année 2023 heureuse pour nos judokas : Hubert Zoé et Aboutayeb Naïm ont participé aux qualifications départementales et ils ont réussi leur passage en se qualifiant pour les phases régionales. En janvier 2024, malgré leur « qualif » en poche, ils ont participé au deuxième tour de qualification départementale (cela permet de faire des combats officiels en plus).

Mais si les qualifications de ces jeunes combattants furent une agréable nouvelle, elles ont été, pour notre professeur **Patrick Berounat**, devancées par les informations d'un de ses anciens élèves.
Guillaume Alberti, à qui il a fait découvrir puis appris le judo, lui faisant passer les différents grades jusqu'à la ceinture noire 1er et 2e DAN. Puis Guillaume, pour le travail, est parti pour Paris où il a poursuivi son ascension. Guillaume et Patrick se sont retrouvés pour passer ensemble le 5ème DAN en 2008. Novembre 2023, un appel de Guillaume avec ses premiers mots « MERCI... je suis 6e DAN ... réserve ton mois de janvier c'est toi qui me remettras la ceinture... ». Pour Patrick, c'était Noël avant Noël, un super cadeau. On peut dire que l'élève a dépassé le maître, mais tous les deux éprouvent énormément de respect et ont une grande amitié l'un vers l'autre.

Janvier c'est aussi l'épiphanie, et la tradition est respectée avec les galettes entre les cours de judo. C'est aussi la reprise des rencontres amicales, et ça a démarré avec un déplacement à Roquettes où nos jeunes se sont bien illustrés puis ils ont enchainé avec Plaisance-du-Touch avant un repos mérité pour les vacances d'hiver. À suivre Fonsorbes, Tournefeuille, Fontenilles, Pins-Justaret... de quoi mettre en pratique tout ce que l'on apprend sur les tatamis.

Les enfants de la gym câline ou gym bébé ont, eux aussi, respecté la tradition de la galette et, après avoir bien travaillé sur les différents parcours mis à leur disposition par leur professeur **Céline**, ils ont eu droit à déguster des parts de galettes. Si pour eux, il n'y a pas de rencontre amicale ou de compétition de haut niveau, ils vous diraient que ce n'est pas facile de garder l'équilibre ou de monter sur des modules ou d'escalader le plan incliné, mais tous vous diraient que c'est un super endroit pour se dépenser, se faire de nouveaux amis ...

L'ASSOCIATION D'AÉROMODÉLISME

Concours F3P de La Salvetat Saint-Gilles

Le week-end du 6 et 7 janvier 2024 a eu lieu le concours annuel d'Aéromodélisme F3P : voltige en salle, au gymnase Apouticayre du collège Galilée. Cette discipline, appelée le F3P, a regroupé plusieurs pilotes de l'ensemble de la France, mais aussi 3 juges de la région.

Cet événement a commencé le samedi après-midi avec une session d'entrainement pour tous les concurrents. Cela leur a permis de prendre leurs marques dans une salle qu'ils ne connaissaient pas forcément. Dimanche matin, les juges et les concurrents sont arrivés pour un briefing sur le déroulement du concours, lancement de la compétition à 9h30.
La compétition se déroule de la manière suivante : 3 vols avec figures imposées, puis 2 vols de voltige libre, rythmé sur de la musique. Tous ces vols comportent en moyenne une dizaine de figures complexes notées de 0 à 10. Celui qui a le plus de points remporte la compétition.

L'équipe organisatrice et les juges

Débute, alors, le **programme National A** : un programme qui permet de débuter dans la discipline avec des figures assez simples. C'est une série dite « découverte » pour les débutants.
Ensuite, le **programme National B** : celui-ci demande davantage de rigueur, avec des figures plus complexes et une attention toute particulière sur leurs précisions de mise en œuvre.
Enfin, le **programme International** : ce dernier est un des deux programmes du Championnat du Monde. En France, ils servent de qualification pour pouvoir entrer en équipe de France. Ils sont les plus compliqués et demandent une concentration à toute épreuve, mais aussi une connaissance parfaite du comportement de l'avion que l'on fait voler.

Pour terminer la journée, viennent les vols libres en musique : on passe d'une discipline très lente, souple, stricte et précise à une démonstration de pilotage très rythmée, en prenant un maximum de risques (pour l'avion bien sûr). Frissons garantis !
Fin de journée et proclamation des résultats, et La Salvetat rafle la plupart des podiums.
Nous pouvons conclure que ce concours a été, une fois de plus, une réussite. Nous souhaitons remercier la ville de La Salvetat Saint-Gilles pour leur confiance et le prêt du gymnase un week-end hors période scolaire.
Il nous reste à vous dire : à l'année prochaine pour une nouvelle compétition d'aéromodélisme F3P.

TENNIS CLUB DE LA SALVETAT SAINT-GILLES

Un club qui bouge ouvre ses portes !

Le planning est bien rempli au Tennis Club Salvetain. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges :
- des **animations** pour le plaisir de créer des liens et de partager,
- des **déplacements** pour découvrir le haut niveau (à Tarbes pour les Petits As et à Toulouse pour la finale du championnat France par équipe),
- et des **compétitions** avec de nombreuses rencontres par équipe pour les adultes et les enfants.

Le **30 mars 2024**, les enfants entre 3 et 5 ans ont pu découvrir le baby tennis, dans la bienveillance et le jeu.
Si vous avez envie de découvrir ou redécouvrir le tennis, le club ouvrira ses portes lors de deux animations gratuites :

- Le **4 mai 2024 :** les enfants entre 6 et 11 ans seront accueillis au club.
- le **25 mai 2024 :** Cette journée d'animation sera réservée aux adultes cherchant à pratiquer le tennis.

Durant tout le mois de juin 2024, les samedis matin, des permanences seront effectuées au club (avenue de Gascogne, derrière les terrains de rugby) pour les préinscriptions ainsi que les demandes de renseignements !

N'hésitez pas à passer nous voir lors de **la fête du club le 23 juin 2024** ou à nous envoyer un mail. À très bientôt !

CONTACT
tennisclubdelasalvetat@gmail.com

Facebook/Instagram

PAROISSE

Église Saint Gilles

Les beaux jours s'installent ! Et l'espérance renaît ! Les traditionnels rendez-vous de la fête des RAMEAUX et des fêtes de PÂQUES sont, chaque année, l'occasion de beaux rassemblements sur le parvis de l'église. Cette année n'a pas fait défaut. L'Ensemble Paroissial de Tournefeuille enregistre cette année, vingt et une inscriptions d'adultes à la préparation au baptême, dont trois pour notre Paroisse Saint Gilles.

RAPPEL : Outre la réunion des paroissiens (gestion des affaires courantes) qui a lieu chaque mois, l'**accueil paroissial** a lieu chaque dimanche à l'issue de la messe dominicale.

Chaque premier dimanche du mois, une pause café est offerte. Nous vous y accueillons avec le plus grand plaisir !

ERRATUM (magazine municipal mars 2023) : Le clocher-mur de l'église Saint Gilles date du XVII^e^, ce qui est déjà remarquable.

VOYAGEURS SALVETAINS

C'est parti pour une nouvelle saison sportive !

Si l'année 2023 fut riche en bons résultats et en récompenses pour nos amateurs (critérium des îles sur Oléron, Ré et Noirmoutier, Championnat d'Europe catégorie juniors, Critérium International de colombophilie moderne), l'année 2024 est bien engagée pour lui ressembler.

Les compétitions débuteront le 14 avril par un concours sur Agen et se poursuivront tous les week-ends jusqu'à fin juillet pour s'achever par un concours sur Bruxelles.

Cette année 2024 sera également marquée par la création du « **Critérium Salvetain** ».

Cette série de 3 concours sur les îles d'Oléron, de Ré et de Noirmoutier permettra, aux Salvetains qui le souhaitent, de participer aux courses colombophiles de façon semblable aux courses hippiques.

Le vendredi précédant chacun des concours, une présentation des pigeons voyageurs concourants sera faite lors du marché de plein vent de La Salvetat avec leur pedigree et leurs résultats antérieurs. Chacun pourra, s'il le veut, choisir son candidat pour le représenter sur le concours du week-end. Les méthodes de gestion, de constatation et de classification utilisées en colombophilie moderne seront également montrées et expliquées ainsi qu'une présentation de photos de l'utilisation du pigeon voyageur de nos jours et au cours des siècles passés.

Après chaque compétition, les participants classés seront informés et les résultats seront publiés. En fin de saison, les gagnants de chaque compétition recevront leurs récompenses et trophées.

Cette innovation a pour but de valoriser la colombophilie en tant que sport animalier du 21^e^ siècle et le pigeon voyageur dans sa spécificité de champion hors du commun.

Nous vous donnons rendez vous en mai et juin en souhaitant vous rencontrer nombreux.

Hugo (parmi ses voiliers), fier de montrer la récompense offerte par la municipalité de La Salvetat pour ses résultats au championnat Européen en catégorie Junior.

CONTACT
VOYAGEURS SALVETAINS
Tél : 06 13 18 68 22
Mail : pigeon-voyageur@laposte.net
Internet : http://pigeonvoyageur.fr

OUEST TOULOUSAIN BASKET

Carnaval pour les basketteurs U7 de la Haute-Garonne

Carnaval 2023

Le club de basket OTB de La Salvetat Saint-Gilles, Plaisance-du-Touch et Fonsorbes a accueilli, le dimanche 10 Mars 2024, le carnaval U7 organisé par le Comité Départemental, au gymnase Jules Verne à Plaisance-du-Touch.

À cette occasion, plus de 200 enfants de moins de 7 ans, de toute la Haute-Garonne, ont été réunis, déguisés et maquillés pour participer à des ateliers/jeux autour du basket.

Les enfants ont été encadrés, dès 8h30, par les bénévoles de l'OTB.

SITE : https://www.ouest-toulousain-basket.fr/

Expression libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Paul Alexandre Voisin

Les mois à venir seront politiquement chargés avec notamment la campagne électorale en vue des élections européennes de juin prochain. Ces élections particulièrement importantes risquent de bouleverser le paysage politique national, européen voire international. Dans un contexte où les partis extrémistes misent sur la division et les votes communautaires chacun doit participer au scrutin ; espérons que les élus municipaux de la majorité actuelle qui ont l'habitude de faire la propagande de la France Insoumise tant sur les marchés que devant les écoles aient la décence de s'abstenir.
A deux ans du terme du second mandat de François Ardériu, certains membres de l'équipe majoritaire n'ont qu'une seule préoccupation : tout mettre en œuvre pour retrouver un poste de conseiller, et si possible plus. Les prochaines élections municipales se dérouleront dans deux ans, les Salvetains s'interrogent déjà sur le bilan de notre maire et de ses collaborateurs. Quel en sera l'héritage ? Les personnes qui ont contribué au fiasco communal constaté depuis 2014 sont-elles légitimes pour prétendre diriger notre commune à compter de 2026 ?
Les promesses de fastueux projets (cœur de ville, rénovation du château, redynamisation du marché en plein vent...) dont on finit par douter de leur finalité ne suffisent déjà plus à rassurer les salvetains sur le devenir de leur commune dans les prochaines années. L'incompétence et la légèreté démontrées au niveau de la gestion des ressources financières, des politiques publiques et du quotidien ont eu raison des belles promesses de François Ardériu.
La prise en compte de la détérioration de notre cadre de vie devrait être le fil rouge de l'action de l'équipe majoritaire qui entoure François Ardériu. Les inquiétudes des Salvetains sont nombreuses :

- Augmentation de l'imposition directe
- Mauvais état de la voirie
- Marché de plein vent délaissé
- Accès aux professionnels de santé de plus en plus compliqué
- Rénovation des écoles
- Mauvaise publicité dans la presse due aux faits de délinquance.
- Insécurité croissante.

Ces inquiétudes sont régulièrement exposées à notre maire, à ce jour aucunes réponses tangibles n'ont été apportées par François Ardériu.
L'héritage laissé à la commune par François Ardériu et sa majorité sera très certainement le plaisir qu'auront les salvetains à voir arriver une nouvelle équipe pour lui succéder et espérer des jours meilleurs pour La Salvetat Saint-Gilles.
Les deux prochaines années vont encore être difficiles. En 2026 notre commune sortira de cette nébuleuse de chimères dans laquelle elle a été entrainée ; les Salvetains sont impatients mais le chemin à parcourir est encore long.
Armons-nous de courage.

Votre Salvetat 2020

Chères salvetaines, chers salvetains,
Nous sommes attachés aux valeurs :
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ – LAICITÉ :
A l'heure où nous écrivons ce document, l'inscription dans la constitution du droit à l'IVG vient d'être scellée . C'est, pour nous, un pas important pour l'égalité femmes/hommes. Nous sommes et seront toujours à coté de celles et de ceux qui se battent pour plus d'égalité pour les femmes encore discriminées , notamment sur les salaires. Par contre nous refusons tout extrémisme, tant verbal que physique, pour faire valoir ce droit d'égalité.
L'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité, en première lecture, dans la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 mars, la proposition de loi « **portant reconnaissance de la Nation et réparation des préjudices subis par les personnes condamnées pour homosexualité entre 1942 et 1982** » . Il aura fallu attendre 11 ans après la loi sur le « Mariage pour tous » pour réparer les injustices faites à des personnes qui « n'ont fait que s'aimer ».
Quant à la LAICITE
Ce dernier mot pourrait être inscrit dans une charte scolaire pour rappeler les fondamentaux de notre république et signé tant par les parents que par les enfants selon leur âge . Les incidents récents et récurrents en montrent la nécessité.
Pour notre commune, le slogan « Bien Vivre à La Salvetat » porté par la municipalité actuelle n'a jamais autant été dévoyé. Cambriolages, trafics de drogue, incivilités empoisonnent la vie des salvetains. Est-ce un phénomène général ou est il plus amplifié à La Salvetat ? Faute de transparence de la mairie nous en sommes réduit aux conjectures. Mais si les premières caméras arrivent dans la commune, c'est avec 10 ans de retard car depuis 2010 nous avons vu monter la délinquance, et, en 2014, l'inscription dans le budget pour la mise en place de caméras n'a pas été suivi par le nouveau conseil. Certains des élus, déjà présents au conseil municipal à cette époque, ont fait preuve de beaucoup de naïveté après leur élection.
Lors de notre dernière expression libre, nous avons dénoncé un projet centre ville toujours au point mort, et miracle, dans son éditorial, le maire annonce qu'un bureau d'étude a été retenu pour le projet (simple coïncidence ?) Cette intention a fait rêver les salvetains en 2014 mais il n'y a rien eu de concret sauf l'achat de bâtiments par l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) qui permet de faire supporter la dette par un établissement public, et, ainsi, la faire disparaître des comptes communaux.
Pour ce projet il faut compter encore 10 ans avant de voir une réalisation, de quoi avoir un programme pour les 2 prochaines campagnes électorales municipales....
Dans le Rapport d'Orientation Budgétaire, il n'y a rien qui donne une orientation pour un conseil municipal en roue libre. Leur seule ambition est de continuer à valoriser les « Médiévales ». Encore et toujours la fête pour objectif ?

Plaisance pour le Climat

Commune de
La Salvetat Saint-Gilles

Arbres & Paysages d'Autan

4 & 5 MAI 2024

LA SALVETAT SAINT-GILLES

FLORAISSANCE

Foire aux plantes & Cie

PARC DU CHATEAU

10H - 18H

Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch

Le Grand Ouest Toulousain
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES